



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 45080

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessaire réforme de la prestation spécifique dépendance instituée par la loi du 24 janvier 1997. Ainsi, des inégalités de traitement des dossiers en fonction des départements conduisent certaines personnes à s'interroger sur une uniformisation des critères, voire une recentralisation de ces dossiers. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer quelles disparités ont été constatées, leur ampleur, et les dispositions envisagées afin d'y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45080

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2000, page 2391